

nonçant que, par décret présidentiel du 1^{er} novembre 1877, M. le capitaine de frégate Planche (Jacques-Ferdinand) est nommé Commandant des Etablissements français de l'Océanie et Commissaire de la République aux Iles de la Société ;

Vu l'arrivée de cet officier supérieur à bord du croiseur *Segond* ;

Vu l'ordonnance du 14 janvier 1829 sur les honneurs à rendre aux gouverneurs de la Guyane française, laquelle est rendue applicable à la colonie par l'instruction ministérielle du 26 janvier 1860 ;

Vu les dépêches et instructions ultérieures traitant de ce sujet et notamment celles du 6 mars 1870,

DÉCIDE :

M. le capitaine de frégate Planche, nommé Commandant des Etablissements français de l'Océanie et Commissaire de la République aux Iles de la Société, devant faire sa descente à terre officielle aujourd'hui à 4 heures, les honneurs suivants lui seront rendus :

La batterie de campagne, réunie en temps utile sur la plage (quai de la manutention), fera une salve de neuf coups de canon au moment où M. le Commandant Planche mettra pied à terre.

Toutes les troupes de la garnison et la gendarmerie se rangeront en bataille sur le quai ; elles *porteront les armes* au moment du débarquement du Commandant ; les trompettes et clairons sonneront *aux champs*.

Un piquet de gendarmerie, commandé par un maréchal-des-logis, accompagnera le Commandant jusqu'à la porte intérieure de l'hôtel du gouvernement.

A son arrivée à l'hôtel du gouvernement, M. Planche, accompagné de l'aide de camp et du capitaine de port, sera reçu à la porte principale par le Commandant *p.i.* et les membres du Conseil d'administration.

Les autres officiers et fonctionnaires de la colonie, réunis à l'avance dans le grand salon de l'hôtel, seront ensuite présentés au nouveau Commandant.

Il sera fait dans les 24 heures à M. le Commandant Planche des visites de corps par toutes les administrations et tous les services de la colonie.

La tenue sera la grande tenue, palette blanche.

Papeete, le 4 février 1878.

Signé : A. D'ONCIEU DE LA BATIE.